Rapport Grenfell phase 2 : pas d'impunité pour ceux qui ne respectent pas les règles…

© burnstuff2003 / Adobe Stock

Fig. 1 : Huit ans après la catastrophe du 14 juin 2017, le gouvernement a informé les communautés concernées de sa décision de procéder à la destruction de l'iconique tour de 24 étages, opération estimée à une durée de 2 ans.

Sept organisations vont faire l'objet d'une enquête pour négligences et infractions à la loi, suite à l'incendie de la tour Grenfell. Le rapport d'enquête de la seconde phase a révélé que l'incendie était le résultat d'une chaîne de défaillances de la part des gouvernements, d'entreprises "malhonnêtes" et des services de lutte contre les incendies qui n'avaient pas de stratégie pour faire face aux incendies de bardage dans les immeubles de grande hauteur. Le rôle du gouvernement dans l'absence de réglementation de la sécurité dans le secteur de la construction est apparu très tôt dans l'enquête sur l'incendie de la tour Grenfell. Au cours des audiences, le gouvernement s'est excusé pour ses "*échecs passés en ce qui concerne la supervision du système de réglementation de la sécurité dans la construction et la rénovation des immeubles de grande hauteur*".

Plus de sept ans après l'incendie désastreux qui a coûté la vie à 72 personnes[1], le rapport final de l'enquête sur la tour Grenfell a été publié le 4 septembre 2024[2].

Le volumineux rapport est d'une transparence remarquable, rédigé dans un langage clair et simple, et présente des arguments convaincants. Son "*executive summary*" ne compte pas moins de 50 pages et a été traduit dans plus d'une quinzaine de langues. En effet, bien qu'il s'agisse d'une catastrophe survenue en Angleterre, le rapport devrait être lu au-delà du Royaume-Uni afin de déterminer si les observations et les recommandations qu'il contient s'appliquent à d'autres pays.

Les membres de la commission d'enquête ont en premier lieu déclaré qu'ils avaient conclu que tous les décès auraient pu être évités. Nous citerons ci-après quelques larges extraits parmi les plus forts du résumé du rapport.

1 *Voir nos articles précédents : « Incendie dramatique de la Tour Grenfell » dans Fire & Security Alert Magazine n° 8/2017, pp. 16-18, et « Incendie de la Tour Grenfell – Un premier rapport accablant » dans Fire & Security Alert Magazine n° 18/2020, pp. 63-67.*

2 *Voir références en fin d'article.*

Leur première conclusion est que "*l'incendie de la tour Grenfell est l'aboutissement de décennies de manquements de la part du gouvernement central et d'autres organismes responsables du secteur de la construction, qui n'ont pas su examiner assez attentivement le danger que représente l'incorporation de matériaux combustibles dans les murs extérieurs des tours d'habitation et n'ont pas exploité efficacement les informations dont ils disposaient*" (Grenfell Tower Inquiry: Phase 2 report, Résumé, point 2.4, p. 7). Tout en soulignant le laxisme de la surveillance réglementaire, le rapport indique que "*L'une des principales raisons pour lesquelles la tour Grenfell a été revêtue de matériaux combustibles est la malhonnêteté systématique de ceux qui ont fabriqué et vendu les panneaux de revêtement pare-pluie et les produits d'isolation*" (ibid., point 2.19, p. 10).

Les signes avant-coureurs d'un problème lié aux panneaux de revêtement combustibles remontent à 1991, lorsqu'un incendie qui s'était déclaré dans des déchets à l'extérieur de la tour Knowsley Heights, près de Liverpool, s'était propagé au revêtement de l'écran pare-pluie et à l'ensemble des 11 étages de la tour. Les fonctionnaires avaient connaissance d'un problème, mais ils n'ont rien fait. Le ministère lui-même "*était mal géré*" et "*a fait preuve de complaisance et, parfois, a été sur la défensive en ce qui concerne les questions touchant à la sécurité incendie*" (ibid., point 2.10 et 2.12, p. 8).

En ce qui concerne la gestion de la division administrative des réglementations en matière de construction, le rapport déclare qu'il y a eu des défaillances graves et anciennes dans la direction au plus haut niveau et que le gouvernement devait assumer la responsabilité des défaillances systémiques qui ont joué un rôle important dans l'incendie de la tour Grenfell. La négligence politique a été un facteur contributif, ainsi que la vague de déréglementation, à tel point que même les questions touchant à la sécurité des personnes ont été ignorées, retardées ou négligées.

À peine une heure après la publication du rapport, Sir Kier Starmer, le nouveau Premier ministre britannique, s'est excusé devant le Parlement, au nom du gouvernement, auprès de toutes les victimes et de toutes les personnes touchées par la tragédie. Il a déclaré que le gouvernement répondrait à l'ensemble des 58 recommandations dans un délai de six mois et que, chaque année, il ferait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations qu'il avait acceptées.

Outre les recommandations relatives au recouvrement de façades, le rapport préconise la création d'un organisme de réglementation de la construction, qui ne se contenterait pas de réglementer les produits de construction, leurs essais et leur certification, mais qui réglementerait et superviserait également le contrôle du secteur de la construction, l'octroi de licences aux contractants pour travailler sur des bâtiments à haut risque, qui contrôlerait le respect des règles de construction et des directives légales, qui mènerait des recherches sur les questions touchant à la sécurité incendie dans l'environnement bâti et qui échangerait des informations sur la sécurité incendie.

Le rapport recommande également que le champ d'application des bâtiments à haut risque soit réexaminé d'urgence et éventuellement étendu pour tenir compte de la présence de personnes vulnérables.

Ainsi en matière de bardage extérieur, à l'origine de l'embrasement fulgurant de la tour Grenfell : "*Les nouveaux matériaux et méthodes de construction ainsi que la pratique du surbardage des bâtiments existants font de l'existence d'un compartimentage efficace une hypothèse discutable et nous recommandons qu'elle soit réexaminée [...]. Il ressort clairement de nos enquêtes que, pour assurer la sécurité des occupants, y compris des personnes souffrant de handicaps physiques ou mentaux, les concepteurs de tours d'habitation doivent être conscients de la relation entre la vitesse à laquelle le feu est susceptible de se propager à travers les murs extérieurs et le temps nécessaire pour évacuer le bâtiment ou les parties concernées. Une stratégie de maintien en place en réponse à un incendie de compartiment ne sera acceptable que si le risque que le feu s'échappe et se propage à travers le mur extérieur est négligeable*" (ibid., point 113.13, p. 34).

D'autres recommandations notables accompagnent le rapport. Ce document est donc inévitablement long et détaillé et il n'est pas dans notre intention de résumer l'ensemble de son contenu dans cet ANPI Magazine.

Le rapport de la phase 2 de la commission d'enquête montre que la volonté de réduire les coûts est à l'origine d'un grand nombre des défaillances, qu'il a identifiées.

L'argent ne devrait jamais être une raison pour relâcher la sécurité incendie...

Références :

Grenfell Tower Inquiry - Phase 2 report, September 2024, 7 volumes. Disponible via le site web de la commission d'enquête à l'adresse : https://www.grenfelltowerinquiry.org.uk